

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 375

Artikel: Association suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260638>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

une mère moderne, très affective, mais aussi méthodique en éducation qu'en hygiène ! C'est que la charmante conférencière, de formation universitaire et sociale, n'a pas cessé de porter un intérêt scientifique et humain aux questions de l'éducation (son mari, le Dr. Hegg, est conseiller psycho-pédagogique officiel de la ville de Berne) : les deux époux considèrent l'éducation dans la famille et dans l'école comme une œuvre d'amour. Mme Hegg, une future pionnière de l'action sociale de l'Alliance de Sociétés féminines suisses — retenez ce nom !

Le Dr. Oscar Forel, directeur de la clinique Rives de Prangins, et professeur de psychiatrie à l'Université de Genève, est le médecin praticien des longues cures d'âme ; il a créé une Ecole d'infirmières pour malades nerveux et aliénés (innovation que nous soulignons déjà en 1916), afin de secourir la science dans cette œuvre de rééducation. Le Dr. Forel est aussi l'hygiéniste convaincu que l'éducation pourra être dirigée de façon à fabriquer moins de nerveux, tant dans la famille que l'école. A cette œuvre prophylactique d'hygiène mentale, le neurologue convie le corps enseignant (mieux informé du problème médico-social) et les parents (mieux avertis des causes productrices du nervosisme), tous résolument désireux de réaliser, demain, une génération apte à résister à l'aliénation mentale. Sa causerie (brillamment improvisée — faut-il être maître de sa matière pour cela) : *Comment préserver nos enfants et nos adolescents des troubles nerveux et mentaux*, aboutit à une discussion nourrie, révélant nombre de ces cas pratiques, dont la solution embarrasse les éducateurs.

Nous ne dirons pas que les « Journées éducatives » à Neuchâtel répondaient à un besoin inéluctable : ce serait méconnaître tant d'autres efforts faits dans le sens de l'éducation. Elles ont cependant leur raison d'être et leur originalité : leur raison d'être, et de continuer, parce qu'elles mettent en contact la famille et l'école ; leur originalité, parce qu'elles offrent des travaux des meilleurs spécialistes et de grands savants, quelquefois, comme base de discussions fécondes. Celle-ci a mis en évidence pour ses nombreux auditeurs deux points de vue nouveaux : 1. la toute première enfance, qu'on commence à connaître explique bien des difficultés encore irrésolues de l'éducation ; 2. l'avenir trouvera le moyen de donner aux futurs parents une préparation psychopédagogique, pratique et théorique.

Mme Maria Montessori à Genève.

La grande pédagogue italienne, Dr. Montessori, que d'autres villes se préparent à accueillir, a commencé par Genève son séjour en Suisse, et c'est à l'Université que, appelée par le Département de l'Instruction publique, elle a parlé d'abord, le 9 mars. Un important auditoire remplissait l'Aula pour entendre l'illustre conférencière développer ce sujet : *L'attitude du maître dans la vieille et dans la nouvelle méthode*.

Il n'est pas possible, en quelques lignes, de résumer ici ce bel exposé, lumineux, persuasif, montrant d'une part le maître selon la vieille méthode dans son rôle de transmetteur d'instruction, tenu d'exiger l'obéissance du corps, de l'esprit et de la volonté de ces êtres extra-sociaux que sont les enfants, et de l'autre, le maître selon la méthode nouvelle qui est l'animateur, le véritable enseignant étant le matériel scolaire.

L'extrême distinction de la conférencière, son fin sourire feront certainement partie intégrante

du souvenir que l'auditoire conservera de cette remarquable séance. M.-L. P.

P. S. Mme Montessori a parlé encore deux fois, au Club international, sur le problème de l'éducation et de la paix, une fois sous les auspices du Club lui-même, une autre fois, invitée par la Ligue Internationale de Femmes pour la paix et la liberté. Elle a également fait des conférences à Lausanne, à Zurich, ailleurs encore sans doute.

L'Assemblée des femmes socialistes à Lucerne.

Les femmes socialistes suisses ont tenu leur assemblée à Lucerne les 13 et 14 février dernier. Le programme des débats comportait entre autres les objets suivants : *La protection de la famille. Les femmes et la crise économique. Le suffrage féminin*. Diverses résolutions furent votées, dont voici les plus importantes :

1) Les femmes socialistes demandant que l'arrêté fédéral concernant l'assurance maladie et accidents soit révisé et prévoient une assurance générale pour la femme en couches, ainsi que l'adhésion de la Suisse à la Convention de Washington sur le travail des femmes avant et après l'accouchement. Elles demandent en outre la création de subsides cantonaux et communaux pour l'allaitement et l'accouchement gratuit.

2) En vue de l'amélioration de la santé du peuple, il y aurait lieu de prévoir des offices de consultation pour les jeunes gens désirant se marier et pour les mères de famille ; des médecins et des dentistes scolaires depuis l'école enfantine jusqu'à l'école professionnelle. En outre les enfants de tout âge et les mères de famille nécessitées devraient pouvoir faire gratuitement des séjours de convalescence.

3) Extension de l'instruction publique gratuite depuis le jardin d'enfant à l'école professionnelle, et création d'écoles ménagères post-scolaires. Création de nombreuses bourses permettant aux enfants bien doués une plus longue fréquentation de l'école et des écoles professionnelles.

4) Remise de nourriture et de vêtements aux enfants nécessiteux.

En ce qui concerne l'aide à donner aux femmes pendant la crise actuelle de chômage, il y aurait lieu de prévoir :

a) Une meilleure considération des charges de famille lors de la remise des allocations de chômage.

b) Extension des distributions de vêtements et de nourriture aux écoliers ; remise de combustible et paiement par les communes des cotisations aux caisses d'assurance maladie, service gratuit de lumière et de gaz aux familles nécessiteuses.

c) Création de cours spéciaux pour jeunes chômeuses, aussi bien pour les perfectionner dans leur métier que pour leur faciliter l'entrée dans d'autres emplois.

d) Création d'offices de recommandation où des femmes sans travail pourraient non seulement apprendre à recommander rationnellement, mais encore travailler pour la clientèle.

En ce qui concerne le suffrage féminin, une pétition a été immédiatement envoyée aux Chambres fédérales, réclamant que l'on s'occupe sans plus de retard de la question du vote des femmes.

Comme on le voit par ce qui précède, et malgré la différence des points de vue et des idées, les revendications des femmes suisses organisées tendent vers un but social commun, même si les moyens employés et les méthodes d'action sont souvent différents. H. Z.



DE-CI, DE-LA

Une bonne nouvelle.

C'est celle de la nomination de Mme Paul Bonnard-Cornuz comme membre de la Commission scolaire à Lausanne, à la place de Mme Chavannes-Hay, qui a quitté le pays il y a trois ans. Excellente nomination dont se réjouissent les Lausannoises. Aux qualités que réclament d'une Commission scolaire les membres masculins de cette Commission, nous désespérons de jamais trouver ce phénix. Ces messieurs eux-mêmes ont découvert le *rara avis*, et nous les en félicitons. Mais il leur a fallu trois ans pour cela. Cette nomination est sans doute un effet de l'activité du nouveau directeur des écoles, M. Pierre Rochat, entré en fonctions le 1^{er} février, et qui, lorsqu'il dirigeait la *Revue*, ne cachait pas ses convictions féministes.

Mme Bonnard est bien connue dans son milieu, a dirigé un pensionnat à Lausanne, avec M^{lle} de Giez ; elle a été pendant plusieurs années membre du Comité de l'Union des Femmes de Lausanne, de l'Association des Vaudoises ; elle préside depuis longtemps l'œuvre de la Maternité, s'occupe de jeunes mères indigentes ; c'est l'aimable économe (lisez : maîtresse de maison) du Lyceum de Lausanne. Et naturellement, Mme Bonnard est membre de la sous-section de Lausanne de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin. S. B.

Une Académie pour le travail social et pédagogique de la femme.

Il y a six ans qu'a été créée à Berlin cette Académie en relations étroites avec l'Ecole sociale fondée par Alice Salomon, la féministe bien connue. Les cours, scientifiques et pratiques à la fois, peuvent tout aussi bien être recommandés à des étrangères qu'à des Allemandes, qui désirent approfondir leurs connaissances dans le domaine social et pédagogique. Ces cours durent d'octobre à juin. E. V. A.



Séance du Comité Central.

Au cours de la séance du 6 mars du C. C. — à laquelle malheureusement plusieurs membres ne purent pas assister — l'ordre du jour de l'Assemblée générale a été établi avec le concours de la présidente de la Section d'Interlaken, puisque c'est dans cette ville que se réuniront les suffragistes. Cet ordre du jour comprend, en plus des affaires statutaires et des élections du Comité et de la Présidente qui auront lieu cette année, des rapports de quelques Sections sur les campagnes entreprises par elles, ainsi que des détails sur l'activité de la Commission contre les stupéfiants et de celle pour l'étude de la protection des

ouvrières. En outre, diverses séances sont prévues sur la question du désarmement et sur ce sujet : *Solidarité féminine*. La date de l'Assemblée a été définitivement fixée aux 4 et 5 juin.

La présidente a encore communiqué au Comité que de nombreuses Sections participent à la collecte du « franc du désarmement », et ont organisé des conférences publiques sur cette question d'actualité, témoignage réjouissant de l'intérêt très vif qu'éveille dans toutes les parties de notre pays la Conférence du Désarmement. — Le programme du Cours de vacances, qui, comme on le sait, aura lieu du 11 au 17 juillet, au Mont-Soleil sur Saint-Imier, est presque définitivement arrêté, et promet d'être fort intéressant. — Quant au voyage collectif à Constantine (Congrès des femmes méditerranéennes) organisé par l'A.S.S.F., il aura lieu dès le 20 mars prochain : plus de 30 personnes se sont inscrites, mais surtout de Suisse allemande. — Le programme politique féminin, établi par notre Association, est très demandé, si bien qu'une nouvelle édition en devient nécessaire. — Enfin le Comité entend un rapport sur la tournée de conférences si bien réussie qu'a faite Mme Vallé à Sion, Martigny, Bulle et Fribourg, et pour laquelle lui va toute notre reconnaissance ; et apprend avec joie qu'à la suite de cette tournée, une nouvelle Section s'est constituée à Bulle. E. V. A.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons le communiqué suivant :

Le Comité de l'Association suisse pour le Suffrage féminin se voit obligé de modifier sa décision prise le 6 mars dernier, quant à la date de l'Assemblée générale, et de fixer celle-ci aux 25 et 26 juin, ceci pour éviter que cette réunion ne coïncide avec celles d'autres organisations à Interlaken.

La Présidente de l'A. S. S. F. : A. LEUCH.

A travers les Sociétés féminines

Union des Femmes de Genève.

Très réussie, la soirée des Eclairées donnée le 2 mars, à la Salle de la Réformation, au bénéfice de la caisse de l'Union des Femmes. C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons assisté à la remise des insignes d'activité éclairée, et aux nombreux numéros du programme : symphonie enfantine de Haydn, « enlevée » par l'orchestre des Eclairées ; chansons et chœurs ; danses diverses : il y en avait pour tous les goûts. La fraîcheur toujours nouvelle des « Aventures de Mme Malborough » à la recherche de son « époux » nous a fait passer un moment délicieux, et notre joie a été grande en contemplant enfin la « Tour, prends garde », si souvent imaginée dans les jeux de notre enfance !

Le défilé en ombres chinoises de quelques-unes des initiatives et activités de l'Union nous a fort diverties. Nous avons sympathisé de tout notre cœur avec l'inextinguible accès de toux de la pauvre bénéficiaire du « Lit Raymond », et avec nous n'oublions pas le

« nos agents,
« des braves gens
« qui s'promènent tout le temps. »

et avantageusement remplacés, dans certains cas, par une agente de police douce et compatissante.

Au nom de l'Union des Femmes nous adressons de vives salutations et un merci très chaleureux à toutes les organisatrices de cette soirée et à chacune des exécutantes. Merci pour le temps donné pour la peine, et merci pour ce geste d'entraide féminine. R. B.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

Oeuvre nationale de la montagne et Dentelles de Gruyère

Une fusion heureuse s'est opérée entre deux entreprises qui, visant au même but, étaient faites pour s'entendre ; qui, présentant l'une comme l'autre, du travail à domicile, forment, dans les locaux nouvellement aménagés de la Place Longemalle, à Genève, où les objets sont exposés pour la vente, un ensemble des plus attrayants de l'art populaire suisse.

Et ce fut une cérémonie d'inauguration extrêmement sympathique que celle qui, le 1^{er} mars réunit, sous la présidence de M. le Dr. Ernest Laur, directeur de l'Union suisse des paysans, et de Mme Eugène Bolland, fondatrice de l'œuvre des dentelles de Gruyère, de nombreux invités dans la Salle Hungaria, à l'Hôtel Touring, parmi lesquels se trouvaient plusieurs représentants des autorités genevoises.

Le Dr. Laur rappela d'abord les circonstances qui avaient décidé l'Union suisse des paysans à accepter l'organisation de l'Oeuvre nationale pour la montagne, et il en exposa le but. Le développement des régions alpêtres ayant pour cause les difficultés de la vie avait atteint des proportions alarmantes. Pour arrêter cet exode, il fallait à tout prix trouver un moyen de retenir les paysans dans leurs foyers en améliorant leur situation économique : de là cette résurrection bienfaisante de l'industrie paysanne domestique. — gain matériel et gain moral créant un intérêt nouveau à des populations isolées tout l'hiver dans la neige.

L'Oeuvre nationale, subventionnée par la Confédération, prend naissance au début de 1930, établissant un contact étroit avec diverses organisations cantonales déjà existantes. Mais, pour faire revivre l'art rustique, pour former ouvriers et ouvrières, pour les rendre habiles, pour leur fournir des modèles, leur suggérer des idées, il ne suffisait évidemment pas de leur dire : « Travaillez, on rétribuera le fruit de vos peines ». Encore fallait-il obtenir un travail soigné. Alors, des cours se forment, dirigés par des techniciens et des artistes. A Brougg se crée un atelier permanent d'apprentissage ; des groupes de travailleurs et de travailleuses éclosent de ci et de là ; une tournée annuelle d'inspection se fait parmi eux, et leurs travaux sont achetés par l'Oeuvre pour être vendus au public dans les dépôts des villes : à Zurich, Berne, Baden, Brougg, St-Gall Interlaken, Sion, Thoune, Locarno, — et Genève maintenant.

Bien plus ancienne est l'œuvre des Dentelles de Gruyère, puisqu'elle fut fondée dès 1908 par M. et Mme Eugène Bolland, propriétaires du Château de Gruyère. Ceux-ci voyaient, eux aussi, le triste spectacle des paysans abandonnant la montagne. Le tissage de la paille, qui avait, un temps, constitué un travail fructueux, n'existait plus. Alors Mme Bolland groupa autour d'elle, pour commencer, sept jeunes paysannes et leur enseigna à faire de belle dentelle. Précieuse initiative, qui encouragea tant et si bien les campagnardes que, l'année suivante, il y avait déjà soixante-dix ouvrières et, en 1914, environ cinq cents. Les difficultés d'après-guerre ont réduit ce chiffre de moitié.

Aux dessins anciens, qu'on reproduisit d'abord

uniquement, s'ajoutèrent plus tard les charmantes créations de M^{lle} Jeanne Baer (Genève), qui, aujourd'hui encore, poursuit son activité artistique. Médailles d'or et d'argent sont décernées à l'Oeuvre dans diverses expositions, dont l'Exposition Nationale de Berne en 1914. Très exigeante pour la minutie, la perfection du travail, cette société ne peut lutter autrement avec les béguinages de Belgique, les couverts d'Italie, la France et l'Allemagne, qui arrivent à livrer leurs produits à des prix bien plus bas. Les dentelles de Gruyère n'en ont pas moins une fidèle clientèle.

Après ces exposés suivis de plusieurs discours officiels, notamment de M. le Conseiller fédéral Musy, revenu de Berne, tout exprès, avec M^{lle} Musy, on s'en fut visiter le nouveau magasin. Là, il convient avant tout de relever l'aménagement des locaux, qui ne saurait être plus favorable à la mise en valeur des objets et des tissus exposés. Grandes baies vitrées qui diffusent la lumière ; tout est clair et gai ; il y a des plantes vertes, des fleurs...

Tissages des Plans, de l'Etivaz, de Paniez, du Valais, de la Gruyère, de la vallée de la Singine, broderies de la Suisse orientale, ouvrages au crochet ou sur tulle des paysannes du Toggenbourg, ou de celles de la Gruyère (qui en expose de fort beaux à côtés de ses dentelles remarquables et de ses toiles très appréciées), point de croix, remis en honneur dans les Grisons suivant d'anciens modèles ; tissage de la paille, qui permet aux Tessinoises d'exécuter de fines corbeilles et des dessous de plats et de vases — quelle variété ! Puis, ce sont les sculptures sur bois de l'Oberland bernois, les tricottes de la

région de Thoune, les poteries de Steffisbourg, de Langnau, du canton de Zurich ; les cuivres des Grisons et du Tessin, les étains valaisans. Tapis, tentures, nappages, coussins, beaux et lourds tissus au mètre, rideaux de soie légère sur tons assortis avec goût, et encore les boîtes aux vives couleurs peintes par les bergers d'Appenzell, les meubles sculptés et — joie certaine des enfants — les jolis animaux aux poses si naturelles, vaches, moutons, chiens et renards d'une vie extraordinaire. Pour les petites filles qui ont de la chance, mais plus encore pour les vitrines du collectionneur, il y a les maisons de poupées qui reproduisent à la perfection des intérieurs rustiques de l'Oberland ; pour garçons et filles, des arches de Noé dont les habitants imitent si bien les bêtes animées qu'elles font terriblement pâlir celles de mes jeunes ans, genre Nuremberg — mais sans il est vrai, la délicate, l'inoubliable odeur de vernis de ces joujoux rudimentaires qui firent, en leur temps, des heureux. M.-L. PRÉS.

Albums et Calendriers

Annuaire de la Semaine Suisse 1931-32.

Publication richement illustrée, rédigée dans nos quatre langues nationales, qui nous présente surtout la Suisse laborieuse, évoque notamment la mentalité suisse, les Suisses à l'étranger, et donne un aperçu précieux sur notre pays. La lire et la posséder apprendra à mieux connaître nos capacités nationales et à mieux apprécier le travail suisse.

E. V. A.